

JACQUET (*Alphonse - Gabriel - Joseph*)
(Fosses, 6.3.1865-entre Balubangu et Nangoi, 15.7.1891). Fils de Pierre-Alphonse Jacquet et d'Adolphine Sonnaert.

Il entra au 4^e régiment d'artillerie le 23 octobre 1879 et fut nommé maréchal des logis le 2 octobre 1881. En 1887, il prit du service à l'E.I.C. et s'embarqua pour le Congo, à Anvers, le 19 mars de cette année, sur le steamer *Brabo*.

Arrivé à Boma le 2 mai, il y était incorporé à la Force publique, en qualité de sous-lieutenant, et, le 16 juin, détaché à Vivi, à l'effet de démolir un bâtiment. Rentré à Boma le 1^{er} octobre 1887, il y poursuivit son terme jusqu'au 30 mars 1890, date à laquelle il rentra en Europe. Il repartit le 18 septembre de la même année et fut désigné pour accompagner l'expédition Van Kerckhoven vers le Nil. Il fit partie de l'avant-garde dirigée par Ponthier. En compagnie de Van Montfort, Van Cauwenberg et Blocteur, il quittait Djabir le 7 juillet 1891. La colonne de Ponthier longea par voie de terre la rive Nord de l'Uele, passa par les villages de Bangu, Nangwa et Desu. Le 15 juillet, Jacquet, atteint d'hématurie, mourut sur la rive Nord, entre les villages de Balubangu, à l'Ouest, et de Nangoi, à l'Est. Il fut inhumé sur place.

Gustin nous a laissé dans ses notes, au moment de son passage en 1892, la description du site où Jacquet fut inhumé : « Un peu au delà de Balubangu, on débouche dans une immense clairière enclavée dans un bois. Au delà d'une proéminence qui barre cette clairière sur toute la longueur, on aperçoit, se profilant sur le fond sombre de la forêt, un tertre rouge surmonté d'un bouquet de petits arbres et clôturé par des piquets; une croix est plantée au sommet de ce tertre. C'est la tombe de Jacquet. »

Jacquet fut décoré de l'Etoile de Service en date du 6 juillet 1891.

20 septembre 1946.

M. Coosemaus.

Lotar, P.-L., *Grande Chronique de l'Uele*, Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge, 1946, pp. 41, 54, 56, 312. — Masoin, *Histoire de l'E.I.C.*, vol. II, pp. 259, 261. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.